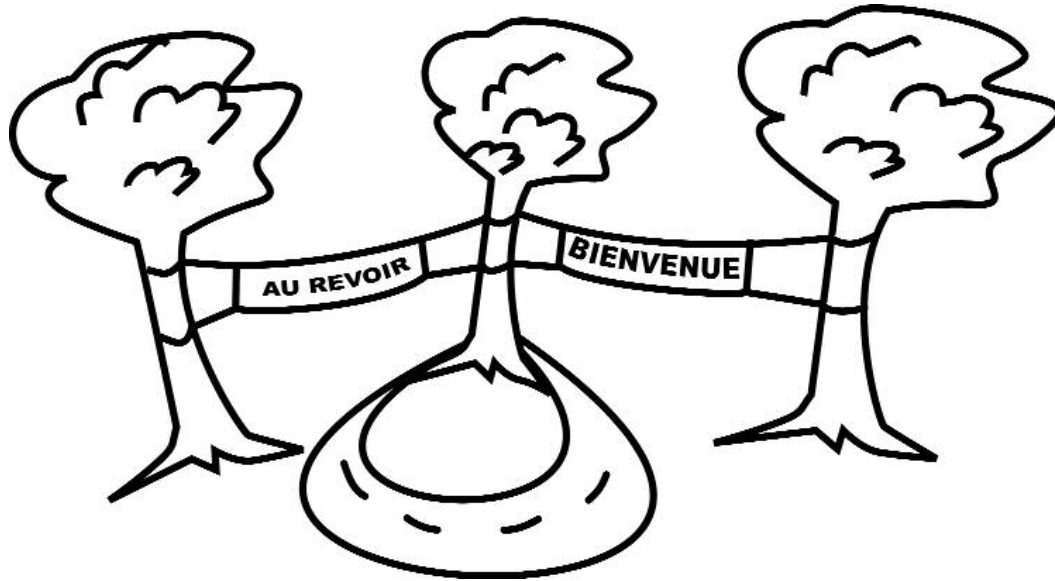


La Voix des Régisseurs



snu
SNUPFEN Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel



SOMMAIRE

Pages

A toi qui partage les idées du SNUPFEN.	2
E ditorial. Vive le SNUPFEN SOLIDAIRE !	3
B ienvenue à toi, adhérent de base !	3
C ompte-rendu de l'entrevue SNUPFEN - DT	4
S éminaire dix ans d'évolutions sylvicoles en Alsace.	4
G lands d'honneur	5
E largissement du champ des investigations.	5
V ous en avez marre de vous taire, dites-le !	5
L es brèves.	6
L es bien-faits de la marche.	9
S ommes-nous déjà à moitié "CUITS"?	10
H istoire de la fourmi.	11
L e pouvoir du rêve.	11

A TOI QUI PARTAGE LES IDEES DU SNU...

Mais qui hésite encore à franchir le pas de l'adhésion ?

Le SNUPFEN vient de fêter ses 40 ans.

40 ans de luttes, de propositions et d'actions, ... ensemble, au service de la forêt et de tous les personnels. Le SNU désire faire vivre un syndicalisme multi-catégoriel car il n'imagine pas développer ses revendications pour une partie des personnels seulement.

Il n'est pas un forestier de l'ONF, administratif ou technique, qui ne connaisse pas physiquement un de nos militants. Car le SNU a résolument choisi le syndicalisme de proximité, malgré la difficulté de la tâche dans un établissement où les personnels sont disséminés sur tout le territoire national. Quel autre syndicat peut en dire autant ?

Quatre bonnes raisons d'adhérer au SNUPFEN.

Les valeurs que défend notre syndicat sont la démocratie, la solidarité, l'autonomie et l'émancipation.

Dans le monde du travail, le syndicat est un contre pouvoir indispensable. Si, aujourd'hui, les violences physiques ont pratiquement disparu en France, il ne faut pas oublier que des syndicalistes ont laissé leur vie pour conquérir des droits qui nous paraissent évidents aujourd'hui (congés payés par exemple.) Ailleurs, il suffit de lire le rapport d'Amnesty International, pour savoir que de nombreux syndicalistes paient encore de leur liberté, ou de leur vie, leur combat pour l'émancipation au travail. Solidaires, le SNU parraine un syndicat de forestiers au Burkina-Faso.

Sur le lieu de travail, le syndicat offre un espace de démocratie. Au SNU, les décisions se prennent, après vote, si besoin, chaque adhérent comptant pour une voix. Mais que serait le vote

sans débat ? Ce sont les réunions de sections et de bureaux régionaux qui définissent en préparant le congrès, la politique du syndicat. Mais le débat n'exclue pas la convivialité qui fait cruellement défaut par ailleurs.

Présent dans toutes les instances paritaires (CAP et CTP) le SNUPFEN défend tous les personnels et leur métier depuis 40 ans. Les procès verbaux de séance, consultables sur intranet, sont là pour témoigner de "qui défend quoi."

La force du SNU, c'est le nombre de ses adhérents, la vitalité de son syndicalisme, le travail et le souci d'informer ses militants.

Tu l'auras remarqué, dans notre profession de foi, pour les élections CTP en cours, le SNUPFEN a affirmé clairement sa volonté de permettre à chacun de redonner un sens à son travail, afin de se sentir à l'aise dans un établissement rénové, sécurisé dans son financement et clairement affiché au service de la forêt. Les valeurs d'autonomie et d'émancipation sont le souci quotidien des militants du SNU et des facteurs de réussite pour l'établissement.

Mais la volonté de porter un projet collectif, global et cohérent, n'occulte pas la défense de chaque cas individuel, quand il est légitime. Pour assurer la protection juridique de ses adhérents, le syndicat s'est attaché les services de 3 avocats et d'un cabinet spécialisé dans les problèmes de santé au travail. Quand on sait qu'une prestation peut dépasser 2000 euros, c'est aussi cela être solidaires. Sur la région plusieurs collègues ayant eu recours à ces services peuvent témoigner.

Bien sûr, le syndicat n'est pas la panacée universelle - si elle existait, ça se saurait ! - Mais je plagierais volontiers une publicité vieille de 40 ans elle

aussi: "on peut vivre sans syndicat, mais tellement moins bien."

Le coût de l'adhésion.

Bien sur, cette solidarité à un prix : celui de la cotisation. Mais il n'est plus rédhibitoire. Une récente loi de finance a porté à 66% du montant d'une cotisation syndicale, la réduction d'impôts.

Exemple: pour une cotisation de 100 euros, 66 te sont déduits de tes impôts (et non pas de ta déclaration de revenus) sur simple présentation du reçu que te délivrera notre trésorière. Et pour les non imposables, il suffit de joindre une copie de l'avis au bulletin d'adhésion, pour bénéficier d'une réduction en conséquence.

Non vraiment, l'argent n'est plus un prétexte pour ne plus se syndiquer.

Adhérer au SNU, c'est en plus avoir le plaisir de recevoir à la maison nos 2 journaux d'information: Unité Forestière, le national et La Voix des Régisseurs, le régional.

Si tu m'as suivi jusque là, merci. Si ces quelques lignes te donnent envie d'en savoir plus sur le SNU, n'hésite pas à franchir le pas. Rejoins-nous et utilise le bulletin d'adhésion de ce canard, pour venir écrire avec nous l'histoire des prochaines années du

Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel.

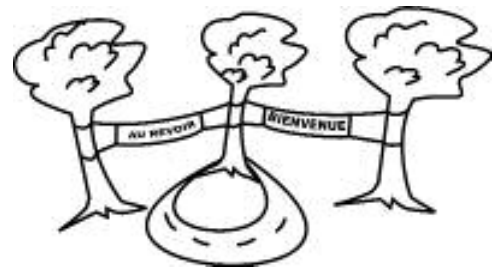
Mais si je n'ai pas réussi à te convaincre, cherche plutôt ton bonheur dans un autre syndicat de la maison plutôt que de rester seul !

Amicalement et à bientôt j'espère.

Jean-Marie Rellé

EDITO:

“Vive le SNUPFEN SOLIDAIRE”



BIENVENUE A TOI, ADHÉRENT DE BASE !

Depuis le début, tu nous avais dit que ce deuxième mandat serait ton dernier.

On connaissait la date de ton départ depuis tellement longtemps qu'on y prêtait plus guère attention. Tu avais, ces derniers mois, dépensé tellement d'énergie pour laisser à ton successeur un syndicat en parfait état de marche qu'on avait l'impression que c'était déjà fait.

Aujourd'hui, ça y est. Tu as rendu ton tablier. Retour volontaire à la case départ. Pour l'ONF chef de triage, pour le SNU, adhérent de base.

Pour les vieux croûtons du SNU en Alsace, tu resteras celui qui aura réussi, grâce à ta science des rapports humains, grâce à l'équipe que tu as su constituer autour de toi, grâce au courage et au sens des responsabilités qui t'ont permis de prendre les bonnes décisions au bon moment, celui qui aura conduit les chefs de triage vers le cadre B. On ne sort pas indemne de 8 ans à la tête d'un syndicat comme le nôtre. Si militer syndicalement nous permet de grandir au contact des autres, être le berger d'un pareil troupeau à de quoi te lamener. Mais toi, tu nous donnais la force de poursuivre.

“Quand plus rien ne va, retournons à nos fondamentaux, disais-tu souvent, et nos fondamentaux, c'est le collectif.”

Après y avoir mobilisé toute ton énergie, c'est maintenant le calme après la tempête. Une page est tournée et le flou d'une nouvelle à écrire risque de te filer un coup de blues. Je sais que tu ne resteras pas longtemps inactif et que c'est vers l'Afrique que tu retourneras, plus encore qu'avant, pour donner du sens à ta vie. Mais avant, j'aimerais te dire toute l'affection et l'estime de ces vieux croûtons qui n'oublieront jamais. Merci, Bernard, pour toutes ces qualités humaines que tu nous as fait partager.

Jean-Marie

Pour garder un SNUPFEN uni et fort, nous nous étions, par le congrès extraordinaire de novembre 2003, mis en congés de la CFDT.

Réunis dans la montagne jurassienne, pour notre XIV ème congrès, nous avons donc, à une très large majorité approuvé le rapport d'orientation qui nous proposait de rejoindre " SOLIDAIRES".

Les travaux, résolutions et motions du congrès vous seront présentés dans le prochain Unité Forestière. Je n'y reviendrai pas. Inutile de faire double emploi.

Pour ma part, le futur sigle de notre syndicat me plaît. " SNUPFEN SOLIDAIRE " a ce brin d'utopie qui embellit la vie et qui nous fait tant défaut actuellement.

-Solidarités Nord-Sud dans nos relations avec les syndicalistes burkinabés.

-Solidarités public-privé dans nos combats pour les droits fondamentaux de tous les travailleurs.

-Solidarités actif-chômeurs dans nos luttes pour l'emploi.

-Solidarités techniques-administratifs dans notre affirmation d'un syndicat résolument multi-catégoriel.

-Solidarités forestiers-citoyens par nos positions de défense des espaces naturels au service de la société.

-Solidarités avec les exclus... des avancées statutaires du PPO.

-Solidarités avec les exclus de tout, par les positions alter mondialistes de notre nouvelle fédération. Je veux y voir une cure de jouvence, une nouvelle envie, une nouvelle dynamique pour le SNU. Chacun à son échelle peut être acteur de plus de justice et de fraternité sur une planète à sauvegarder.

Cette solidarité, nous aurons l'occasion de la démontrer dès le 30 de ce mois.

Solidaire avec les autres syndicats, nous avons décalé la date de notre action pour permettre un front plus uni. Tu trouveras dans ces colonnes le tract appelant à l'action et la démarche pour y participer.

N'hésite plus, rejoins nous et emmène tes collègues.

Il est temps de redresser la tête, de montrer à la direction qu'elle n'est pas seule ! Bien sûr cette journée ne règlera pas tout.

On ne vous fera pas le coup de la veille du grand soir mais il faut un début pour dire NON :

-A un établissement qui met la forêt à son service, au lieu de l'inverse.

-A une gestion libérale des ressources humaines qui bafoue nos droits de fonctionnaires.

Viens, c'est le moment. Et vive le SNUPFEN SOLIDAIRE !

Martial BRENLE

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE SNUPFEN-DT

Date : 29 avril 2005

Présents DT : Régis Michon, SNU :
Martial et Jean-Marie
Durée 3 heures

Préliminaire : Ces réunions périodiques ont pour but d'essayer de solutionner des problèmes individuels qui nous sont soumis par nos adhérents. Vu le contexte, nous en avons profité pour dire au DT nos actuels points de désaccord avec la direction.

1) Sur la politique budgétaire, les coupes anticipées et la chasse au gros.

Le DT reconnaît que POD "fera tout pour arriver à l'équilibre budgétaire en 2005." Il admet les pressions et leur effet pervers, car selon lui, il est impossible d'arriver aux recettes de 1999. Mais très vite, il cherche à nous endormir sur toutes les dispositions prises pour que les prélèvements respectent les aménagements.

2) Sur l'Appel à une " vraie politique forestière" des COFOR.

Le DT a l'air surpris que nous ayons l'info et tente de minimiser : " les Cofor en veulent à l'ONF de maintenir son chiffre d'affaire, elles ont le sentiment que l'ONF s'occupe de vendre en FD et oublie la forêt communale. "

SNU : L'analyse et la revendication de l'appel des Cofor vont bien au-delà de la seule commercialisation, et le SNU les approuve !

3) Sur l'emploi et les recrutements.

SNU : Stop aux CDD kleenex.

DT : La DG a rapatrié toutes les signatures de recrutement CDD à Paris ! La DT n'a pas eu l'obligation de recrutement d'administratifs de France Telecom.

4) Sur les avantages en nature: MF et Bois de service.

SNU : soumet le compte rendu de la dernière AG de l'association des communes forestières d'Alsace Moselle, au

sujet des MF : "M. Michon indique que la réforme statutaire des agents de l'ONF n'a pas permis à ce jour de changer le statut des maisons forestières. Il relève que la moitié des maisons forestières de France sont situées en Alsace et estime que c'est un précieux patrimoine à conserver. Il recommande d'appliquer un loyer pour utilité de service." Nous lui rappelons son dérapage lors de la même AG de 2002 à Munster et demandons des explications.

DT: Nie avoir tenu de tels propos, et enverra un démenti.

SNU: Concernant le bois de service, le Snu apporte l'exemple d'agents à temps partiel dont la dotation en bois de service s'effectue au prorata.

DT: C'est la règle! Elle doit être appliquée partout.

L'argumentaire du SNU selon lequel ces dotations pour les agents logés en MF par NAS, sont destinées à entretenir un patrimoine n'est pas entendu.

5) Sur les audits.

Le DT accède à notre demande de nous transmettre tous les compte-rendus d'audits effectués dans la région.

6) Reclassements et tableaux d'avancement.

SNU : dénonce les dérives de la GRH et le non respect des dispositions du volet social du contrat Etat-ONF, se bat pour faire reconnaître l'ancienneté et le rattrapage des TO surtout les plus âgés qui auraient pu bénéficier de la transposition, de manière à libérer des places en CDFP. Pour 2005, on pourrait avoir presque 200 TO de plus, en appliquant les textes !

Le DT ne répond pas à cette intervention d'ordre générale sur le sujet. On bascule alors sur l'étude des situations personnelles.

SEMINAIRE 10 ANS D'EVO- LUTIONS SYLVICOLES EN ALSACE

Intervention du SNU

Nous publions ici l'intégrale de l'intervention du SNU à ce séminaire. Pour le syndicat, il n'était pas question de faire l'exégèse de toutes les critiques possibles aux évolutions en sylviculture, tant leur bilan est largement positif. Nous

avons tout simplement souhaité pouvoir les recadrer dans le contexte : contexte historique d'abord, contexte politique et économique ensuite.

Bonne lecture.



Le SNUPFEN compte parmi les demandeurs de ce séminaire. Aussi c'est à double titre qu'il tient à remercier ici Régis Michon, Directeur Territorial :

-tout d'abord d'avoir organisé ce colloque

-ensuite de nous avoir donné la possibilité d'une intervention au titre de notre organisation syndicale.

-Il n'est pas utile, je pense, de vous présenter, ici, notre syndicat. Sachez simplement qu'au-delà de la défense des intérêts de tous les personnels de la forêt et de l'espace naturel, (ce sont les lettres de notre sigle, et nous sommes résolument multi-catégoriel) le SNUPFEN , vient depuis son congrès de la semaine dernière d'adhérer à " SOLIDAIRES " confédération regroupant entre autres, tous les syndicats SUD, la confédération paysanne, ATTAC.

C'est dire que nous inscrivons résolument notre action dans une réflexion de durabilité ... de la planète.

SUITE page 7

GLANDS D'HONNEURS

Le gland d'honneur de la plus belle efficacité est décerné à notre GRH régionale, pour sa mise à jour de l'annuaire des personnels.

Nous passons volontiers sur certaines adresses électroniques, annoncées opérationnelles en mai 2005, et non arrivées.

L'inconvénient pour le service peut être considéré comme mineur.

Plus gênant est le fait que des retraités y soient encore déclarés en service et fidèles au poste.

Inadmissible, celui que des personnels en service dans cette belle région depuis plus de 25 ans (et n'ayant, selon des propos recueillis par le petit glandouilleux, aucune envie de la quitter) se retrouvent rayés des effectifs ! !

Quand on connaît la machiavélique efficacité de MAB, et qu'on sait, par ailleurs qu'elle représente l'administration dans plusieurs CAP, il y a fort à parier qu'il ne s'agit que d'une anticipation sur une prochaine mutation disciplinaire.

On ne s'étonnera plus, après cela, que des retraitables et des retraités se retrouvent convoqués en stage d'adaptation à l'emploi à Velaine !

Le gland d'honneur du " Y a des fois, j'ferais mieux de la boucler " est décerné au DA de Mulhouse. Ses 4 compères de la région reçoivent celui de " faux cul complice. "

On connaît les facilités d'élocution et le plaisir de s'écouter de ce cadre plus tout à fait jeune mais encore dynamique. Lors d'une récente entrevue avec vos représen-



tants, il n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il n'était pas au fait des dispositions statutaires ayant permis le passage en TO par transposition, pour les " vieux " C techniques.

Conséquence : des jeunes sont passés TO avec 1 point de gain d'indice, des plus anciens qui auraient pu bénéficier d'un gain de 47 points ont été recalés.

Nous on s'en était bien rendu compte, et on n'a pas arrêté de ramer pour corriger cette injustice. Mais hélas, sans obtenir gain de cause pour tout le monde.

Mais pour des directeurs disposant d'un pouvoir d'ingérence sur le déroulement de NOS carrières, de telles légèretés sont coupables.

Elargissement du champ des investigations

" Bandit ! voleur ! voyou ! chenapan !... C'est la meute des honnêtes gens Qui fait la chasse à l'enfant ... " (Jacques Prévert)

Après la chasse à l'enfant, après la chasse aux gros, la chasse aux vieux ?

Aucune tête ne doit dépasser, le formatage doit être absolu; devenir TO, cela se mérite, cela se paye, le formatage doit être total, personne ne peut y échapper.

C'est ainsi que nous avons pu constater que, pour le prochain stage d'adaptation à l'emploi sont convoqués un récent promu TO, entre temps parti à la retraite et un retraitable dans un délai très proche (avant la fin de l'année)

Le ridicule ne tue heureusement pas. L'essentiel est que les règles unilatéralement fixées soient respectées et que l'on ait l'assurance que tout le monde passera sous les fourches caudines .

SNUPFEN

Lettre à l'adhérent

Vous en avez marre de vous taire, dites-le !

Le **SNUPFEN**, avec la CGT et le SNAF, organise, en intersyndicale, une manifestation à Paris le 30 juin prochain.

- ✓ On assiste au pillage de la forêt pour faire survivre la boutique.
- ✓ Les effectifs se réduisent et les charges de travail augmentent.
- ✓ La techno structure prend le pas sur l'opérationnel.
- ✓ Nos compétences techniques et administratives sont sacrifiées au profit de procédures lourdes et inutiles.
- ✓ On subit une gestion des ressources humaines inéquitable, opaque et destructrice.
- ✓ Les instances représentatives sont bafouées.

Le jeudi 30 juin 2005, le Conseil d'Administration de l'ONF se réunira.

Ce sera pour nous l'occasion de :

- ✓ Faire comprendre aux administrateurs que la politique suivie actuellement en terme de commercialisation mène l'ONF à sa perte.
- ✓ Dénoncer la politique de gestion des ressources humaines et le manque de moyens
- ✓ Obtenir l'ouverture d'un concours de TO pour palier le manque de personnel sur le terrain.
- ✓ Et d'obtenir que :
 - ✓ Tous les C techniques passent TO dès 2006 pour ensuite ne revendiquer qu'un seul corps de B technique à 3 grades à l'ONF.
 - ✓ La poursuite de l'intégration des C administratifs en SA.
- ✓ Ces deux mesures permettront aux TSF et SA actuels de bénéficier d'un réel gain indiciaire par l'effet du pyramidage des grades. Parallèlement l'ouverture de débouchés dans la catégorie A, doit sérieusement être envisagée.

Ce sera pour nous également l'occasion de démontrer aux tutelles que le prochain contrat de plan Etat/ONF ne pourra pas se faire sans nous.

Le Bureau National compte sur vous

Philippe Berger

LES BREVES

L'APPEL des COFOR (Ci-contre)

Suite à cet appel pour une vraie politique forestière (sous-entendu, l'Office en fait une "fausse") le SNU a demandé audience au Président Grandadam. Pas de réponse à ce jour.

Climat social à Haguenau :

L'ambiance de travail est délétère dans les bureaux de l'Agence de Haguenau, selon les conclusions d'un audit externe. Hélas, les personnels audités, comme les syndicats et leurs représentants au CHS peinent à obtenir ce document. A suivre, et surtout à corriger.

Moyens de fonctionnement 2 poids-2 mesures :

Suivant que tu seras puissant ou misérable ... vous connaissez la fable. A l'ONF on pourrait écrire : suivant que tu seras docile ou rebelle ...

Il existe dans notre région, bon nombre de collègues utilisant leur VA pour effectuer le trajet boulot-dodo quand ce dernier est situé en dehors de leur circonscription territoriale ou éloigné de leur résidence administrative. La plupart ne sont pas enjoins de rembourser ce carburant. Très bien, le syndicat n'y voit là rien à redire. Mais quand, dans une agence, un collègue dépense 919 euros de carburant dans l'année (dep privée et professionnels inclus) et se voit contraint de rembourser 1672 euros au titre du droit de regagner son domicile en VA, le syndicat dit " stop ". Y a de l'abus, Monsieur le Directeur.

NBI : 2 poids - 2 mesures également.

Depuis le PPO, la manière de distribuer la NBI est sujette à caution. Malicieusement, la DRH nous fait comprendre qu'on ne peut plus la servir aux TO car elle ne figure pas dans le décret statutaire de ce

FAC SIMILE

APPEL

Pour une vraie politique forestière
A l'instigation de la Fédération Nationale des Communes Forestières

La forêt un enjeu actuel décisif pour l'avenir

La forêt, élément de notre patrimoine culturel, quitte aujourd'hui son image traditionnelle pour s'affirmer comme un enjeu d'avenir et faire connaître son potentiel économique, social et environnemental.

La forêt française couvre 27% du territoire métropolitain, soit plus du quart.

Elle constitue l'une des solutions les plus naturelles pour lutter contre le réchauffement climatique: ressource renouvelable et disponible, permettant d'économiser des énergies et de stocker du carbone. le bois est un matériau de construction écologique à part entière.

Les espaces forestiers constituent le plus grand réservoir de biodiversité de notre pays. Ils préservent les sols, les ressources en eau, l'air, les paysages...

Belle image de la nature, la forêt constitue un espace de loisirs particulièrement recherché par les citoyens.

Conscients de enjeux de la gestion du patrimoine forestier, les propriétaires dénoncent le désengagement de l'Etat, alors même que la chute des cours du bois s'est encore accélérée depuis la tempête de 1999 : le bois ne peut plus payer la gestion de la forêt.

Les communes forestières et les propriétaires forestiers privés gèrent depuis longtemps leur territoire. Aujourd'hui ils lancent un Appel pour mobiliser élus et citoyens. Il y a URGENCE !!!

Valoriser les multiples atouts de la forêt nécessite des investissements, la mise en place de nouveaux outils de gestion et un regard neuf sur l'arbre et la forêt.

Avec une filière-énergie forte, les forestiers répondront aux objectifs français de réduction de gaz à effet de serre. L'exploitation des bois de faible qualité pour les besoins énergétiques permettra de renforcer le secteur de bois d'œuvre. La production de plaquettes forestières développera l'emploi rural.

L'Union européenne, l'Etat, les collectivités territoriales doivent comprendre ces enjeux. Une politique d'aménagement du territoire décentralisée exige une gestion moderne de la forêt : multifonctionnelle, territoriale et durable.

Pour répondre à cette attente, en rassemblant élus et commune forestières, élus des villes et société civile, la FNCOFOR travaille sur la création d'une structure adaptée, outil de promotion de la forêt dans sa diversité.

Objectif : **dynamiser l'émergence de projet et apporter un soutien rapide et efficace aux initiatives, qui font de la forêt un partenaire indispensable du 3ième millénaire.**

Je soutiens cette démarche.

corps. C'est méconnaître que la NBI est attachée à une fonction particulière et non pas à un corps ou à un grade. De surcroît, la comparaison des NBI avant et après PPO, en Alsace, met en lumière les déviations de la direction dans le choix des attributions.

En 2002, en Alsace, il y avait 28 personnes se partageant 560 points d'indice NBI.

Ils étaient répartis comme suit :

Cadres A adm.	2	Pour 70 points
Cadres A tech	2	Pour 70 points
Cadres B adm	4	Pour 80 points
Cadres B tech	8	Pour 160 points
Cadres C adm	2	Pour 30 points
Cadres C tech	10	Pour 150 points

Après PPO, ils sont :

Cadres A + NAT	27	Pour 600 points
Cadres B adm	8	Pour 160 points
TSF	23	Pour 460 points
Cadres C adm	5	Pour 75 points
Cadres C tech	6	Pour 90 points

Par pudeur, nous ne rajouterons pas une colonne représentant le pourcentage par corps, ni un tableau supplémentaire où figurerait le pourcentage de bénéficiaires de la DT par rapport au reste du personnel. De tels chiffres se passent de commentaires.

Pour le SNU, il s'agit là d'un détournement des accords Durafour et du décret instituant la NBI à l'ONF.

Il est cependant intéressant d'observer que, de tous les bénéficiaires de la NBI avant le PPO, seuls des cadres C techniques l'ont perdue au moment de la réorganisation, tout en conservant par ailleurs, les missions spécifiques qui leur avaient ouvert ce droit !

Un déni de justice, dont l'ONF a du mal à se dépêtrer.

En décembre 2004, un jugement du tribunal administratif de Strasbourg a enjoint l'ONF à produire ces tableaux.

A l'heure où nous mettons cette voix des régisseurs sous presse, le tribunal attend toujours.

I. L'HISTORIQUE DU DEBAT SUR LA SYLVICULTURE DANS LA REGION.

Vu par le prisme du SNUPFEN, depuis la création de l'ONF.

A) Les années 1960

Bébé ONF ne connaît pas son bonheur. La forêt est source de revenu. Mais l'établissement ne pouvant réinvestir ses bénéfices, paye plus d'impôt sur le bénéfice des sociétés que toutes les compagnies pétrolières réunies. Cointat, alors ministre de l'Agriculture déclare " Il faut gérer la forêt comme un champ de petits pois, avec l'assurance que si l'on y investit, c'est pour gagner de l'argent. "

L'onf est le fer de lance d'une sylviculture simpliste, industrielle, mono spécifique, équienne.

Elle dispose alors d'un allié efficace : le FFN, véritable banque à enrésiner et à artificialiser.

B) Les années 1970

Dans ce contexte productiviste, deux voix dissonantes organiseront la résistance à ces pratiques dans notre région.

• L'AFRPN (Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature) avec ses figures emblématiques que seront le doyen Maresquelle, le professeur Carbiener, A. Waechter, D.Daske, S et M Fernex...

• * Le SNUPFEN. Par pudeur, je tairai les noms des responsables, bien qu'à l'époque, de nombreux militants de ce syndicat sont aux responsabilités dans les Comités directeurs AFRPN, 67 & 68.

De mémoire, je vous rappellerai les fameuses journées de l'arbre organisées annuellement par le ministère de l'Équipement, et les contre-journées organisées le même jour conjointement par le SNU et l'AFRPN. Ces journées verront les médias se saisir de la problématique sylviculture, et vaudront à leurs organisateurs des menaces de sanction réitérées.

C) Les années 1980.

Ce qui fut de la résistance, devient une organisation structurée et reconnue grâce à sa médiatisation et à l'attachement des habitants de la région à un environnement de qualité.

Le vent du boulet de la première décentralisation n'est pas passé loin. Les élus alsaciens de la Région et des Conseils Généraux étaient à l'époque demandeurs.

Le Conservatoire des sites alsaciens est créé, idem pour PRO SILVA. Le rôle de la forêt à l'échelle planétaire n'est plus contesté, Waldsterben et modification climatique envoient les forestiers sur le devant de la scène. Le SNUPFEN est invité à apporter un témoignage du terrain au parlement européen à Bruxelles.

D) Années 1990 : Les évolutions sylvicoles en Alsace.

L'ONF ne peut plus se cacher, il se doit de répondre, et le fera bien.

II. LE SNU ET LES EVOLUTIONS EN SYLVICULTURE.

A) Le positif :

Vous l'aurez compris, globalement le SNU ne peut que se féliciter des évolutions en sylviculture en Alsace lors de la dernière décennie.

Les efforts entrepris pour une meilleure connaissance des stations (guide des stations et guide de sylviculture des essences objectifs) ont tout d'abord permis à tous les forestiers de terrain de mieux appréhender leur milieu. L'accent porté sur la régé naturelle, (et curieusement la fin concomitance du FFN !) sur l'allongement des durées de régé, l'abandon enfin du groupe strict ont permis à ceux qui en avaient la fibre, de s'affranchir du carcan d'une sylviculture trop prussienne.

La recherche de la diversité, le respect du paysage et l'intégration de toutes les fonctionnalités de la forêt dans la sylviculture ont fait nager les gestionnaires de terrain dans un bonheur presque total. Même les plus optimistes d'entre nous n'auraient pas imaginé un tel progrès en 25 ans !

B) Le négatif

Si la sylviculture était une science exacte, ce serait facile. Les réponses seraient binaires, et on aurait tout juste ou tout faux. Mais ce n'est pas le cas. Pour illustrer toute la complexité, qui fait aussi toute la noblesse de l'acte de martelage, le SNU retiendra l'exemple du matelodrome d'Oberhaslach, futaie mélangée au stade de la préparation. Après un certain nombre de passages de testeurs, - que nous laisserons à M E Wilhelm le soin de préciser, - il s'est avéré que tous les arbres avaient fait au moins une fois l'objet d'une désignation. Quel enseignement en tire le syndicat ? Que rien n'est simple et ne doit être traité de manière simpliste. Tout est dans tout.

Alors, quand à la même période, un directeur technique du nom de Le

Therry, affirmait la primauté de ses normes sur nos évolutions, le SNU pouvait légitimement être inquiet sur les arbitrages.

Régionalement et plus près du terrain, le SNU relève au titre des aspects encore améliorables :

- des rotations trop rapprochées
- des seuils de surface terrière discutables
- des cloisonnements trop denses
- des interventions dans les jeunes peuplements trop intensives, pour éviter un passage supplémentaire
- et, corollaire de l'alinéa précédent, des intensités de prélèvement discutables.

Car les témoignages et l'expérience de terrain de nos adhérents, nous amènent à nous interroger sur la validité des chiffres avancés par l'IFN. Si, depuis 30 ans, comme le laisse entendre notre direction en comparant nos récoltes aux relevés de cet inventaire, on ne mobilisait que 60 à 70 % de la ressource que représente l'accroissement biologique de nos peuplements, on croulerait aujourd'hui sous la forêt, ou sous la nécromasse ! Ca se verrait, ça se saurait !

D'autres voix s'élèvent à présent, pour affirmer que la forêt ne pousse pas plus vite, malgré l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère et quoi qu'en disent les chiffres IFN .

- L'ONF d'abord, dans son argumentaire, excellent au demeurant



suite page 8



pour l'exonération de l'impôt foncier

- Les chercheurs suisses toujours trop rapidement taxés de conservateurs

- Les études de la station du Donon.

Notre organisation n'a pas la possibilité de contester ni l'argumentaire des uns, ni les chiffres des autres. Mais bon nombre d'entre nous peuvent témoigner de martelages dans des peuplements qui ne se sont pas refermés. Coupes reportées, rotations trop rapprochées, prélèvement trop fort au passage précédent ou accroissement présumé, inférieur à la réalité ? La question reste posée.

III. LE DANGER DE DERIVE DE CES EVOLUTIONS

A) Le contexte politique et budgétaire de l'ONF.

Le Directeur Général l'a affirmé, le Directeur Territorial nous l'a confirmé : l'ONF fera tout pour parvenir à l'équilibre financier. Il y va, paraît-il de la crédibilité de l'établissement et de la garantie de négocier un nouveau contrat positif pour l'ONF en ayant les coudées franches.

Le SNUPFEN est résolument opposé à cette analyse pour des raisons qui seront développées plus bas.

B) Les risques

Toutes les mesures prises ou à prendre pour atteindre cet objectif viendront forcément "polluer" la sylviculture. En vrac, nous citerons :

- Le changement des modes de commercialisation, par les contrats d'approvisionnement, l'ONF ne commercialise plus que la crème, une partie de moins en moins négligeable de l'arbre restant en forêt. Au passage, le SNU émet aujourd'hui quelques réserves quant à la légalité des contrats d'approvisionnement en bois frais au regard de l'article R 134-16 du code forestier.

- La toute puissance actuelle

du négoce qui dicte ses lois à la sylviculture.

- Les coupes par anticipation. Bien sûr, au regard des textes sur les coupes réglées l'ONF n'est pas dans l'illégalité. Mais en 2004, certaines forêts domaniales ont réalisé leurs EPC à 150%. Si l'Etat demande de poursuivre dans cette voie au prochain contrat, ce sera intenable.

- On a de + en + tendance à taper les gros dès les premières éclaircies.

- LOTHAR a apporté une leçon de grande modestie dans l'importance des interventions du sylviculteur. Alors quand on nous dit que pour rabaisser les centres de gravités et stabiliser les peuplements on ne fera plus des grands -gros mais des petits gros, on peut sourire.

C) Le discours

Il pourra nous être rétorqué que ces propos relèvent davantage du procès d'intention et ne reposent sur aucun fait établi. Soit ! Mais c'est la loi du genre. Un syndicat n'est qu'un contre pouvoir, et il ne sera jamais dépositaire des améliorations auxquelles il aura contribué, quel que soit son domaine d'intervention. Cependant, pour ce qui concerne le sujet qui nous préoccupe, à savoir la récupération des évolutions sylvicoles au profit des finances de l'établissement, les intentions de l'ONF sont à peine masquées :

Les phrases qui suivent sont extraites des dernières instructions, notes de services et autres audits. Leur rapprochement n'est pas innocent.

"Dès lors que la décision de marteler un peuplement est prise, après diagnostic technico-commercial, le choix des tiges à récolter devient strictement sylvicole."

"Vous vous attacherez à ne proposer que des lots qui soient économiquement vendables."

"Le martelage-désignation des coupes, acte technique essentiel de la gestion des forêts engage des moyens humains important et aboutit à un acte commercial majeur."

"Une conséquence de la mise en œuvre du PPO est donc que les ingénieurs ne participent plus aux martelages."

"Il est clair que c'est au sein du SAT de la DT que s'exerce le pilotage de la sylviculture."

"20% des agents patrimoniaux sont considérés comme ayant des compétences sylvicoles moyennes ou médio-

mes."

"Les évolutions actuelles sont largement diffusées régionalement, mais elles conduisent à refuser définitivement les règles énoncées dans le Bulletin Technique 31."

"Il existe un risque sylvicole sévère quant au devenir des forêts alsaciennes."

"On considère que les normes de 94 et 99, non diffusées au terrain, ne doivent aujourd'hui plus être appliquées, car contraire aux évolutions en sylviculture."

"conclusion : il faut réviser les normes et relancer les contrôles."

"Les volumes commerciaux martelés sont significativement en deçà des objectifs du contrat 2005. Un état d'assiette complémentaire doit être arrêté."

" La cohérence avec les projets de contrat implique de prévoir un nombre suffisant de coupes en quantité et en qualité permettant de pallier aux aléas." "Tout lot resté invendu 2 fois, ne sera plus repris sur le catalogue."

" Les DA s'assureront que les volumes et les qualités des produits désignés s'intègrent bien aux objectifs. Si ce n'est pas le cas, les DA feront reprendre les martelages. "

" Vous vous attacherez à ne proposer que des lots qui soient économique-



ment vendables."

IV. CONCLUSIONS.

Vous l'aurez compris, les critiques que le SNUPFEN porte aux évolutions

suite page 9

régionales en sylviculture ne sont rien face aux intentions de les détourner dans un but mercantile. Car une intervention n'est jamais neutre, et nous récusons l'objectif de la DG de parvenir au bouclage de son budget sous couvert de cette sylviculture.

Déjà, les conséquences de cette politique se font sentir :

- sur l'emploi, où l'on descend allègrement en dessous des effectifs cibles dans le but de préparer l'après 2006, alors que ces orientations sont demandresses de plus de suivi et de présence sur le terrain.

- sur la diminution des effectifs de terrain et le renforcement de la super structure

- Sur le volet social et les évolutions statutaires garanties par le Contrat en cours et non respectées par la direction.

- Ensuite et surtout sur la forêt. Et le SNU vous donnera un dernier exemple de ce qui se passe aujourd'hui dans les forêts domaniales du haut Jura. Sur les FD de LEVIER et de la Haute Joux, c'est à coup de 10 000 m³ que l'effort supplémentaire est demandé. Le premier contrat KLENCK vient d'être signé. Le martelage sur une série de parcelle en futaie jardinée s'opère de la sorte : Compas bloqué à 80, tout ce qui ne rentre pas dedans est martelé. Sauf peut-être les Sapins Présidents !



Toute sylviculture, si fine ou si sophistiquée qu'elle puisse être, n'est pas une fin en soi, mais la résultante d'une approche anthropique, chargée de satisfaire des besoins, vitaux ou non de nos sociétés. De Panoramix et sa serpe à MarcEtiennix et ses évolutions, les druides forestiers se doivent de garder à l'esprit l'indissociable corrélation entre sylviculture et besoins humains, individuels et collectifs.

S'il y a problème aujourd'hui, il provient du fait que l'ONF n'est pas dans son "assiette" (un comble pour le dépositaire des martelages) et que notre sylvi-

culture doit répondre, séance tenante, à un double objectif contradictoire :

- La production ligneuse, qui n'est plus l'objectif prioritaire, car d'autres besoins se font pressants : durabilité, loisirs, paysages, eau, air, santé ... d'une part

- L'ONF est condamné à produire le maximum de bois pour survivre, car il n'a pas encore été donné à l'EPIC d'inclure les autres impératifs dans son mode de financement, d'autre part.

Si la sylviculture s'adapte au monde moderne, n'est ce pas simplement dû au fait que ces évolutions passent par une phase de décapitalisation profitable à l'établissement, alors que ce dernier y est totalement inadapté, tant par son financement que par sa structuration.

En restant sur son mode de financement, et en faisant croire aux tutelles que nous pouvons réaliser cet équilibre sur la durée du prochain contrat, l'ONF court à sa perte et ment aux français.

Il est urgent de prendre enfin en considération toutes les fonctions essentielles de la forêt et de les traduire en coût de prestation pour la société afin de rémunérer leurs propriétaires en conséquence.

Repliés sur les seuls revenus du bois, nous resterons comme tous les producteurs de matière première renouvelable, en situation de sous développement. Le SNU tient ce discours depuis la création de l'ONF, nos écrits en attestent. Aujourd'hui, nous n'avons plus le droit de continuer de la sorte, sauf à puiser gravement dans le capital bois des forêts publiques et à compromettre rapidement notre capital confiance auprès des citoyens.

Ce message est entendu :

- Par la Fédération Nationale des COFOR qui lance un "Appel pour une vraie politique forestière française."

- Par la FNB qui affirme qu'il y a "urgence à sortir d'une gestion forestière reposant sur le seul matériaux bois."

- Combien de temps encore l'ONF restera-t-il autiste ?

Messieurs les Directeurs, si vos carrières vous empêchent de tenir ce discours en haut lieu, le bas peuple de la forêt le tient haut et fort à votre place. C'est un service qu'il rend à la forêt, à l'établissement, ...qu'il vous rend. Au lieu de vous acharner à le combattre, profitez-en.

Merci de votre attention.

LES BIEN-FAITS DE LA MARCHÉ

La marche éveille l'esprit et repose l'âme. Les forestiers le savent bien. Ainsi donc, en ce jour encore frais pour la saison, un Directeur d'Agence marchait.

Il allait, songeur. Car que faire en sa marche, à moins que l'on ne songe ? Mais à quoi pouvait-il ainsi méditer, ce Directeur en rejoignant ses pénates ?

- A tous ces postes qu'on lui avait demandé de supprimer et pour



lesquels il avait mis tout son zèle ?

- A ces objectifs qu'il n'atteindra pas et qui pour la première fois lui vaudront une modulation négative de ses primes ?

- Aux turbulences à venir que lui promettent ces syndicalistes ?

Non, Vous n'y êtes pas. Il pensait à son auto. Sa belle petite Peugeot verte. Il y pensait d'ailleurs si fort, qu'il en maugréait presque à haute voix : " Ces VA sont de vraies petites bombes. "

Faut dire que l'infortuné DA venait, séance tenante, de se voir retirer son permis de conduire pour un délit de grande vitesse. Les gendarmes l'avaient, en effet, flashé à 158 km/h dans une zone limitée à 90.

Penaud, notre Directeur regagnait donc son domicile pédibus, dans cette soirée encore fraîche pour la saison.

SOMMES-NOUS DÉJÀ À MOITIÉ "CUITS" ?

De Olivier Clerc

Olivier Clerc, écrivain et philosophe, a envoyé un petit conte d'une grande richesse d'enseignement.

Il s'agit du principe de la grenouille chauffée.



tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement. Elle est bientôt tiède. La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue à nager.

La température continue à grimper. L'eau est maintenant chaude. C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant.



L'eau est cette fois vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien.

La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50°C, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite.

Cette expérience montre que, lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte.

Si nous regardons ce qui se passe dans notre société depuis quelques décennies, nous subissons une lente

dérive à laquelle nous nous habituons.

Des tas de choses qui nous auraient horrifiés il y a 20, 30 ou 40 ans, ont été peu à peu banalisées, édulcorées, et nous dérangent mollement à ce jour, ou laissent carrément indifférents la plupart des gens.

AU NOM DU PROGRES et de la science, les pires atteintes aux libertés individuelles, à la dignité du vivant, à l'intégrité de la nature, à la beauté et au bonheur de vivre, s'effectuent lentement et inexorablement avec la complicité constante des victimes, ignorantes ou démunies.



Les noirs tableaux annoncés pour l'avenir, au lieu de susciter des réactions et des mesures préventives, ne font que préparer psychologiquement le peuple à accepter des conditions de vie décadentes, voire DRAMATIQUES.

Le GAVAGE PERMANENT d'informations de la part des médias sature les cerveaux qui n'arrivent plus à faire la part des choses.

Lorsque j'ai annoncé ces choses pour la première fois, c'était pour demain. Là ?

C'EST POUR AUJOURD'HUI !



Alors si vous n'êtes pas, comme la grenouille, déjà à moitié cuite, donnez le coup de patte salutaire avant qu'il ne soit trop tard.

Histoire de la FOURMI.

Quelle belle histoire.....

Il était une fois, une Fourmi heureuse et productive qui, tous les jours, arrivait de bonne heure à son travail. Elle passait toute sa journée à travailler dans la joie et la bonne humeur, poussant même la chansonnette.

Elle était heureuse de travailler et son rendement était excellent mais, malheur !, elle n'était pas pilotée par un manager ...

Le Frelon, PDG de l'entreprise, considérant qu'il n'était pas possible que la situation puisse perdurer, créa un poste de manager pour lequel il recruta une Coccinelle avec beaucoup d'expérience.

La première préoccupation de la Coccinelle fut d'organiser les horaires d'entrée et de sortie de la fourmi. Elle créa également un système de compte-rendu et de fiches navettes. Très vite, il fallut engager une secrétaire pour l'aider à préparer les dossiers et le reporting, si bien qu'elle recruta une Araignée qui mis sur pied un système de classement et qui fut chargée de répondre au téléphone. Pendant ce temps là, la fourmi heureuse et productive continuait de travailler, travailler, travailler.

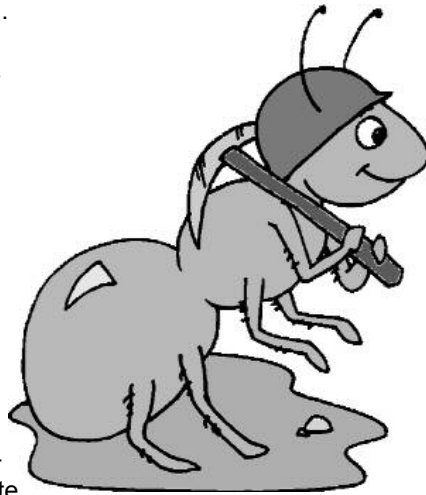
Le Frelon, PDG de l'entreprise, était ravi de recevoir les rapports de la Coccinelle, si bien qu'il lui demanda des études comparatives avec graphiques, indicateurs et analyse de tendance. Il fallut donc embaucher un Cafard pour assister le manager et il fallut acheter un nouvel ordi-

nateur avec une imprimante. Assez vite, la Fourmi heureuse et productive commença à baisser de rythme et à se plaindre de toute la paperasserie qui lui est dorénavant imposée.

Le Frelon, PDG de l'entreprise, considéra qu'il était temps de prendre des mesures. Il créa donc le poste de chef de service pour superviser la Fourmi heureuse et productive.

Le poste fut pourvu par une Cigale qui changea tous le mobilier de son bureau et qui demanda un nouveau fauteuil ergonomique ainsi qu'un nouvel ordinateur avec écran plat. Seulement, avec plusieurs ordinateurs, il fallut aussi installer un serveur réseau. Le nouveau chef de service ressentit rapidement le besoin de recruter un adjoint (qui était son assistant dans son ancienne entreprise) afin de préparer un plan stratégique de pilotage ainsi que le budget de son nouveau service. Pendant ce temps-là, la Fourmi était de moins en moins heureuse et de moins en moins productive.

"Il va nous falloir bientôt commander une étude sur le climat social", dit la Cigale. Mais, un jour, le Frelon, PDG de l'entreprise, en examinant les chiffres, se rendit compte que le service dans lequel la Fourmi heureuse et productive travaille n'était plus aussi rentable qu'avant. Il eut donc recours aux services d'un prestigieux consultant, M. Hibou, afin qu'il fasse un diagnostic et qu'il apporte des solutions. Le Hibou fit une mission de trois mois dans l'entreprise à l'issue de laquelle il rendit son rapport : "il y a trop de personnel dans ce service". Le Frelon, PDG de l'entreprise, suivit ses recommandations et .. licencia la Fourmi !



Le pouvoir du reve



Un avare, pingre et ladre, amassait tant qu'il pouvait pour assurer son avenir dans l'au-delà.

S'en retournant chez lui par un soir d'hiver, il aperçut un porte-monnaie tout gonflé pris dans la glace. "Quelle aubaine !" Se dit-il et il tira de son mieux pour s'emparer du butin.

Après de vains efforts, il décida d'uriner sur la glace enveloppant le précieux bien pour la faire fondre.

Parvenu à ses fins, il se réveilla dans de beaux draps tout mouillés.

